



## LE CLIC

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) « AGECLIC » s'adresse aux :

- > personnes de plus de 60 ans
- > enfants et adultes en situation de handicap
- > aidants et à l'entourage

L'Ageclic propose :



> un espace d'information, de conseil et d'accompagnement



> une antenne de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)



> des actions locales d'information et de prévention

**Vous recherchez une information ?**  
**Vous souhaitez avoir un rendez-vous ?**  
**Vous voulez vous inscrire à une action ?**



Maison France Services de la Bretagne romantique  
3, rue de la mairie 35270 COMBOURG



02 23 16 45 45



clic@ageclic.fr



www.ageclic.fr



Rendez-vous possibles à Combourg,  
Tinténiac, Dol-de-Bretagne et Pleine-Fougères



## Assemblée générale

### Réserver la date

L'AGECLIC est une association. Chaque année, comme toute association, une assemblée générale est tenue pour faire le bilan de l'année précédente et partager les orientations données.

Cette année, elle aura lieu le mardi 4 avril 2022 à 17h30 au lycée Les Vergers à Dol-de-Bretagne. L'ordre du jour et l'invitation vous seront transmis ultérieurement.

Vous souhaitez siéger au conseil d'administration ? Merci de nous l'indiquer par mail dans les meilleurs délais à clic@ageclic.fr



Avec le soutien de





## Des actions près de chez vous

Le CLIC a proposé aux acteurs du territoire deux réunions pour prévoir les actions de la prévention de la perte d'autonomie à l'échelle de son territoire d'intervention pour l'année 2023. Cette prévision est soumise aux financements. Elle s'appuie sur les demandes des habitants. Parmi les actions envisagées : aide aux aidants, équilibre, sommeil, mémoire, nutrition, gym à domicile, conduite...



## Droits & démarches

### "J'aménage mon logement"

Le site [jamenagemonlogement.fr](http://jamenagemonlogement.fr) pour sensibiliser aux problématiques de l'aménagement préventif de son logement. Il permet d'identifier, pièce par pièce, les aménagements utiles à entreprendre dans son domicile pour rester vivre le plus longtemps chez soi.



## Le téléservice de la MDPH

La MDPH peut répondre aux besoins liés à votre handicap. Le téléservice vous permet de saisir votre demande en ligne et de la transmettre à votre MDPH pour qu'elle instruisse votre dossier. Il vous permet de solliciter la MDPH en tant que bénéficiaire ou en tant que représentant légal d'un bénéficiaire

### Comment envoyer une demande ?



1 Je remplis mon profil



2 Je joins mes pièces justificatives



3 Je transmets ma demande

### Quels documents dois-je préparer ?



A Justificatif d'identité



B Certificat médical  
[Télécharger le modèle](#)



C Justificatif de domicile

<https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/35>